



ASSISES PROFESSIONNELLES DU  
DIALOGUE CULTUREL ET SOCIAL 2012

**ACTES**

**THEATRE, MUSIQUE, DANSE, CINEMA, OPERA,  
EXPOSITION, LECTURE, SPECTACLE ENFANT...**



**MANIFESTE**

Trop de personnes vivant dans la précarité n'ont pas accès à la culture. **Cultures du Cœur en Paca** et ses partenaires refusent cette situation. Depuis dix ans, jour après jour, nous agissons ensemble dans les lieux culturels en invitant et en accompagnant ces publics.

*Jeudi 29 novembre 2012*

*Hôtel de Région - Marseille*

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DES ASSISES .....</b>	<b>- 3 -</b>
PROGRAMME DE LA JOURNEE .....	- 3 -
<b>PRESENTATION DES ACTES .....</b>	<b>- 4 -</b>
CONTEXTE ET OBJECTIFS .....	- 4 -
LES CONFERENCIERS ET LEURS INVITES LORS DES ATELIERS DU MATIN.....	- 5 -
DISCOURS INTRODUCTIFS.....	- 5 -
<b>ATELIER CADRE POLITIQUE ET TERRITORIAL.....</b>	<b>- 9 -</b>
I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER .....	- 10 -
II. POINTS FORTS DU DEBAT .....	- 10 -
III. PRECONISATIONS .....	- 13 -
<b>ATELIER PROJET.....</b>	<b>- 14 -</b>
I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER .....	- 15 -
II. POINTS FORTS DU DEBAT .....	- 15 -
III. PRECONISATIONS .....	- 18 -
<b>ATELIER COMMUNICATION SOCIAL/CULTUREL .....</b>	<b>- 20 -</b>
I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER .....	- 21 -
II. POINTS FORTS DU DEBAT .....	- 21 -
III. PRECONISATIONS .....	- 26 -
<b>ATELIER MEDIATION CULTURELLE.....</b>	<b>- 28 -</b>
I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER .....	- 29 -
II. POINTS FORTS DU DEBAT .....	- 29 -
III. PRECONISATIONS .....	- 30 -
<b>ATELIER FORMATION .....</b>	<b>- 44 -</b>
I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER .....	- 44 -
II. POINTS FORTS DU DEBAT .....	- 44 -
III. PRECONISATIONS .....	- 46 -
<b>CONCLUSION - OUVERTURE SUR D'AUTRES HORIZONS .....</b>	<b>- 33 -</b>
TEMOIGNAGE DE ROLLAND PAUZIN ET DU GROUPE DE L'ATELIER D'ECRIURE 2012.....	-40-
MARC VILLARUBIAS ET LA CHARTE DE COOPERATION CULTURELLE DE LYON.....	-41-
<b>LISTE DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>- 44 -</b>
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS .....	- 44 -
ACTEURS CULTURELS.....	- 44 -
ACTEURS SOCIAUX.....	- 46 -

## Programme de la journée

### - INTRODUCTION DE LA JOURNEE EN PLENIERE

- *Ouverture des Assises par Cécile Helle*, Vice-Présidente du Conseil régional Paca, déléguée à la Culture.
- *Discours d'Edith Chouraqui*, Présidente de Cultures du Cœur Bouches-du-Rhône mandaté pour l'organisation de l'événement.
- *Intervention d'Ulrich Fuchs*, Directeur-adjoint de Marseille-Provence Capitale européenne de la Culture 2013 – film du week-end inaugural.
- *Intervention de Patrice Meyer-Bisch*, Coordinateur de l'Institut Interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme (IIEDH) et de la chaire UNESCO pour les droits de l'homme et de la démocratie, Université de Fribourg, Suisse.  
*Présentation des contextes français et internationaux sur l'état de la recherche entre secteur social, culturel et institutionnel en faveur de l'accès à la culture pour tous.*

### - ATELIERS

- *Atelier 1 : Cadre politique et territorial* – Politiques culturelles en faveur des publics prioritaires : réinventer les critères d'évaluation autour des notions de temporalité et de participation des acteurs.
- *Atelier 2 : Projet culturel : un acte de co-construction* – Quartiers et mémoire des habitants : un prisme original pour co-construire une dynamique citoyenne sur le long terme.
- *Atelier 3 : Communication social / culturel* – Partenariats et réseaux : quels outils pour quantifier et qualifier la relation sociale/culturelle/institutionnelle ?
- *Atelier 4 : Médiation culturelle* – Nouvelles formes de solidarités culturelles ou comment faire émerger un désir de culture ? La dimension symbolique de l'art : une valeur ajoutée pour l'accès à la culture pour tous.
- *Atelier 5 : Formation* – Quelles formations pour quels acteurs ? Une question à associer aux représentations des acteurs sociaux, culturels et institutionnels et à une réflexivité professionnelle.

### APRES-MIDI

#### - RESTITUTION DES ATELIERS

- *Projection du film des Assises 2011* aux Archives et Bibliothèques Départementales Gaston Defferre.
- *Exposé des débats et des conclusions* des cinq ateliers par leurs rapporteurs respectifs sur les idées de « chantiers » à conduire d'ici 2013.
- *Débat avec la salle*

#### - CLOTURE DES ASSISES

##### Ouverture sur d'autres horizons

- *Témoignage de Rolland Pauzin* et ses partenaires de l'atelier d'écriture Cultures du Cœur Aix 2012 autour de leur création d'un roman collectif.
- *Intervention de Marc Villarubias*, direction des affaires culturelles de la ville de Lyon – présentation de la Charte de Coopération Culturelle.
- *Clôture de la journée par Didier Bondut*, président de l'Union Régionale Cultures du Cœur PACA, entouré des présidents départementaux.

## Contexte et objectifs

Le 29 novembre 2012, plus de **deux cents professionnels de la culture et du secteur social, partenaires de Cultures du Cœur 13**, se sont rassemblés à l'Hôtel de Région, autour de cinq thématiques d'ateliers le matin, puis d'une ouverture de débat l'après-midi.

Cette journée a rassemblé des professionnels du secteur culturel et social, ainsi que des universitaires reconnus et de nombreuses personnalités institutionnelles, **représentatifs d'un panel très large de compétences et de professions en action sur le territoire des Bouches-du-Rhône**, et plus largement de la région PACA, parmi lesquelles : maîtres de conférences, chercheurs, sociologues, conseillers techniques du secteur culturel ou social, médiateurs culturels et chargés de relations avec les publics dans les structures culturelles, directeurs et chargés de projet de structures sociales ou culturelles, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs de centres sociaux etc.

**Parallèlement, ces professionnels inscrits sont également représentatifs de la société civile et du monde institutionnel dans le champ social et culturel à l'échelle de la région PACA** : associations, services de collectivités territoriales, universités, organismes de formation, etc.

*Au total :*

**115 travailleurs sociaux** de la région PACA

**56 acteurs culturels**

**13 personnalités institutionnelles** (élus, responsables de services techniques sociaux et culturels : Ville de Marseille, Conseil Général 13, Conseil Régional Paca, DRAC Paca, DAC)

Ces Assises s'appuient tout particulièrement sur les conclusions de l'édition précédente, afin d'arriver à des pistes d'actions de plus en plus concrètes d'ici 2014. Nous espérons, grâce à ces rencontres annuelles, imaginer des outils qui répondent à la demande croissante de mise en relation du secteur social avec le secteur culturel.

Ces actes recensent :

- Les écrits de cinq rapporteurs présents dans les différents ateliers de travail du matin et résumant les conditions dans lesquelles se sont déroulés les débats, les principaux thèmes abordés et les préconisations qui ont émergé.
- Les exemples présentés dans l'intervention de l'après-midi.

## Les conférenciers et leurs invités lors des ateliers du matin

La table des débats de chaque atelier regroupait un modérateur, un invité social, un invité culturel, un public et un rapporteur.

### Les modérateurs

**Sylvia Girel**, Maître de conférence à Aix-Marseille Université en Médiation Culturelle - LESA (Laboratoire d'études en sciences de l'art, Aix-en-Provence).

**Samia Chabani**, Déléguée générale de l'association *AncrAges* à Marseille, dont l'objectif est d'œuvrer pour le développement équitable des savoirs sur les migrations et de concevoir et diffuser des outils pédagogiques permettant d'appréhender les questions relatives à la diversité culturelle.

**Philippe Langevin**, Maître de conférences en développement économique local à l'Université d'Aix-Marseille.

**Serge Léger**, Directeur du Centre Social Nelson Mandela, La Seyne sur Mer.

**Christophe Apprill**, Sociologue de la culture et chercheur à l'EHESS Marseille (Centre Norbert Elias) et à l'Observatoire des Publics, des Professionnels et des Institutions de la Culture (OPPIC).

### Les structures culturelles invitées

AMI (Aide aux Musiques Innovatrices) – Marseille  
La Savonnerie du Midi – Marseille  
La Cité des Arts de la Rue – Marseille  
La Scène Nationale de Cavaillon  
Le Festival de Musique de Toulon  
Les Archives et Bibliothèque Départementales Gaston Defferre

### Les structures sociales invitées

L'ADDAP 13 - Marseille  
L'association Heartbeat – Marseille  
Le CHRS Le Village – Cavaillon  
Le Centre Social Toulon Est  
L'association ESF Service - Marseille

## Discours introductifs

### Propos introductifs

#### **Cécile HELLE**

*Elue au Conseil Régional PACA et vice-présidente à la culture  
et au patrimoine culturel.*

Bonjour à toutes et tous. Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir ici dans cet hémicycle au nom du président Michel Vauzelle. Heureuse en premier lieu car c'est ma première cérémonie officielle en tant que vice-présidente en charge de la culture, et le faire à l'occasion de cette initiative portée par les Cultures du Cœur de la région donne encore plus de contentement au fait que je sois là ce matin. Vous savez que parmi les enjeux de la région dans le domaine de la culture il y a bien cet enjeu d'amener à la culture des publics empêchés comme dans le milieu hospitalier par exemple, mais aussi des plus fragiles qui sont parfois préoccupés dans leur vie quotidienne par des problèmes liés à l'emploi. On sait que ce sont des publics pour lesquels l'accès à la culture n'est pas forcément une évidence. Dans ce sens la mobilisation des acteurs Cultures du Cœur me paraît particulièrement importante et intéressante. Nous en tant qu'institution nous avons également notre rôle à jouer en vous accompagnant dans vos actions et en essayant de porter des politiques publiques orientées vers l'accès de la culture pour tous. On le sait cette découverte est une fabuleuse école pour la citoyenneté, l'épanouissement, la confiance en soi. Je vous souhaite à tous de bons travaux pour toute cette journée.

#### **Edith CHOURAQUI**

*Présidente de Cultures du Cœur 13*

Je voudrais, au nom de l'Union Régionale Cultures du Cœur PACA vous dire le soutien très important que le Conseil Régional apporte aux Cultures du Cœur PACA, ce colloque ne peut avoir lieu que grâce à eux et en plus ils nous accueillent dans des conditions extrêmement confortables. Je dois dire que sans vous, Cultures du Cœur n'existe pas, nous ne sommes que l'interface qui permet cette articulation entre culturel et social. Cet investissement de Cultures du Cœur n'est possible que grâce aux invitations qui sont offertes par les partenaires culturels et qui sont mises en ligne sur le site internet de Cultures du Cœur. Il faut noter cette année l'octroi exceptionnel de 7000 places pour les événements produits par Marseille Provence 2013.

#### **Ulrich FUCHS**

*Directeur adjoint de Marseille Provence 2013*

C'est la quatrième fois qu'une ville française sera capitale de la culture. Je suis très heureux de notre convention avec Cultures du Cœur, car notre équipe travaille beaucoup sur cette question de l'accès à la culture car c'est un des objectifs d'une capitale européenne. Nous avons déjà commencé à travailler sur 12 journées de formation avec Cultures du Cœur et d'autres organisations, il y aura également des journées de présentation du programme de Marseille Provence 2013. Vous trouverez

sur le site des outils de communication, par exemple un document de travail pour les acteurs sociaux pour faciliter votre travail qui est très important pour la réussite de cette année. Soyez les bienvenus dans l'année 2013 et j'espère que vous profiterez bien de cette année. Merci pour votre attention.

**Patrice MEYER BISCH**

*Coordinateur de la chaire UNESCO pour les droits de l'homme et de la démocratie, Université de Fribourg, Suisse.*

Merci chers collègues Cultures du Cœur, j'aimerais bien dire Culture au cœur, au cœur de la cité, au cœur de ce parlement. C'est toujours intéressant qu'un parlement soit considéré comme le premier des acteurs culturels. Car c'est là que se joue véritablement le lien social comme réciprocité des libertés. Pour cela il faut que nos libertés soient cultivées. Comment comprendre que nos libertés sont à l'intime du tissu social ? Que dans nos sociétés le culturel arrive comme un besoin tertiaire alors qu'il est en racine même de toutes les capacités humaines ?

Le point que je tente de développer à l'université concerne le droit de participer à la vie culturelle comme condition du droit de participation à la vie démocratique. Comment faire le lien entre culture (richesse du cœur, des sens) et pauvreté et violence ? Au cœur de toute plainte sociale il y a une plainte culturelle qui, si elle était entendue, permettrait aux hommes et femmes exclu(e)s, de participer, de sortir de la honte. Un homme pauvre est potentiellement riche, mais ce sont ses capacités qui sont violées. La diversité c'est notre richesse. Il est important d'écouter qu'une plainte sociale est une souffrance de culture.

*« Ce qui sépare un homme cultivé d'un homme qui ne l'est pas ce n'est pas seulement la possession d'un bien : c'est un chemin qui n'a pas été parcouru, un travail qui n'a pas été fait. Mieux : c'est un lien qui n'a pas été noué avec le monde. Car la culture n'est pas seulement un trésor de connaissances et de jouissances ; la culture est ouverture au monde, arrachement et construction de soi. Si donc la privation de culture sépare les hommes entre eux, elle fait pire encore : elle les sépare et d'eux-mêmes et du monde. »*

Danielle Sallenave, *Le Don des morts*, 1990.

Le problème qu'on a au niveau politique c'est qu'on prend souvent le culturel au sens étroit, et que nous avons besoin d'une définition plus large. Ce sens large serait le lien social, la circulation du sens. Quand on fait quelque chose, ça a du sens, par lequel on peut communiquer, exprimer les significations que chacun donne à son existence. Un droit culturel devient donc un droit et une liberté de vivre son processus d'identification tout au long de sa vie, ce qui implique la liberté et la responsabilité d'accéder aux ressources culturelles nécessaires au déploiement et à la cohérence de ses choix et responsabilités.

L'expérience culturelle est une possibilité de dire quelque chose qu'on a d'intime et de l'extérioriser. Mais il ne s'agit pas que de ça. Un homme de théâtre qui va interpréter une pièce a quelque chose d'intime qu'il partage avec le public à travers son interprétation. Pour arriver au dialogue inter-culturel il faut que chacun et chacune nous ayons la chance d'aller dans la richesse de nos références culturelles,

qui peuvent paraître éloignées, mais c'est là que nous trouvons des lieux de communication. L'œuvre n'est pas simplement externe, elle est le lieu où l'on se rencontre. Une œuvre est d'autant plus riche qu'elle permet de vivre cette dialectique de l'identité.

# Atelier Cadre politique et territorial

**Politiques culturelles en faveur de publics prioritaires : réinventer les critères d'évaluation autour des notions de temporalité et de participation des acteurs.**

**RAPPORT**

**JEAN-CHRISTOPHE SEVIN**



## I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER

L'atelier « cadre politique et territorial » consacré aux politiques culturelles en direction des publics prioritaires (réinventer les critères d'évaluation autour des notions de temporalité et de participation des acteurs) a été rythmé par les interventions d'acteurs du secteur social et culturel faisant état de leur expérience en matière d'actions culturelles en directions de publics prioritaires de la Ciotat. Ces interventions ont suscité un débat animé où les membres de l'assistance (une trentaine) ont exprimé des points de vue contrastés en fonction de leurs différentes appartenances (secteur culturel, structures d'action sociale, collectivités territoriales ou l'Etat central). Cela fut un débat constructif bien que la thématique retenue ait eu tendance à passer au second plan au profit d'une discussion sur les compétences d'accès à une culture légitime et la démocratie culturelle.

### Les intervenants:

- Modératrice : *Sylvia Girel*, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille).
- *Stéphane Allegrini*, directeur de la Politique de la Ville de La Ciotat.
- *Gilles Hondaa*, animateur Centre Social Fardeloup (La Ciotat).
- *Rémi Zongo*, animateur association Heartbeat (La Ciotat).
- *Julien Valnet*, association l'AMI, responsable des publics.
- *Dominique Agostini*, chef de service à la politique de la ville de La Ciotat.
- Rapporteur : Jean-Christophe Sevin, Chercheur au Centre Norbert Elias de l'EHESS Marseille.

## II. POINTS FORTS DU DEBAT

Les intervenants ont exposé leur expérience dans l'action sociale et culturelle à La Ciotat, en direction de personnes fragilisées par une situation sociale difficile en raison du déclin industriel de la ville, mais aussi d'un isolement par rapport à la vie urbaine et aux réseaux de transport. Stéphane Allegrini a ainsi fait état de l'initiative « bouger futé » (co-voiturage) qui peut notamment être mise à contribution pour les sorties culturelles. C'est aussi dans ce cadre que le centre social Fardeloup situé dans une zone isolée, fait office de lieu ressource où les personnes trouvent des espaces d'expression. Les intervenants du secteur social et culturel travaillent en direction des publics jeunes (atelier hip-hop) mais aussi sur le lien social intergénérationnel. Ces récits d'expériences ont provoqué un ensemble de questions dans la salle et le débat s'est structuré autour de deux grands points.

### Enjeux de l'ouverture de nouveaux horizons culturels

La question de l'ouverture de nouveaux horizons culturels, de ses vertus et éventuels effets pervers a traversé les débats. Rémi Zongo, dans le cadre de son

travail d'animation culturelle au sein de l'association Heartbeat, mais aussi Julien Valnet, dans le cadre de ses actions vers le public jeune pour le festival MIMI, ont insisté sur l'importance de la découverte d'esthétiques inconnues ou éloignées des cultures urbaines car celles-ci peuvent se transformer en carcan, en enfermement dans des codes et des représentations. Amener des jeunes praticiens de hip-hop voir une pièce de théâtre sur un sujet difficile concernant la guerre civile en Algérie des années 90, ou leur faire écouter des musiques expérimentales se fait dans une démarche qui nécessite un cheminement, des médiations, un encadrement et notamment l'intervention de Cultures du Cœur. Cela provoque des chocs esthétiques chez ces jeunes, une expérience de l'altérité culturelle, une interpellation et une confrontation avec la culture légitime qui suscite moins un rejet qu'un débat contradictoire qui est la marque d'un processus d'appropriation.

Ces récits d'expériences ont notamment soulevé la question d'un représentant du secteur institutionnel (Préfecture) sur l'éventuel danger de ce type de démarche qui pourrait avoir pour effet inverse d'éloigner ces jeunes et plus généralement les publics prioritaires de la culture en leur faisant franchir « un fossé culturel trop important ». Le choc de la découverte d'esthétiques nouvelles pour des publics non avertis : est-ce une bonne chose ? Cette question étant liée chez cet intervenant à la mise en cause du système d'invitations de Cultures du Cœur et qui ne profiterait qu'aux plus aisés disposant des compétences culturelles. Cette intervention a suscité un débat animé. Plusieurs membres de l'assistance ont alors réagi contre cette façon de voir les choses. Premièrement un membre de Cultures du Cœur a insisté sur le fait que les actions autour des places gratuites ne pouvaient être réduites à des distributions de places : il s'agit plutôt d'un levier de médiation pour des intervenants sociaux. Il y a une préparation en amont en lien avec les structures sociales concernées tout comme il y a un suivi ensuite. Stéphane Allegrini a fait valoir pour sa part la qualité de l'interface de Cultures du Cœur entre des acteurs et structures différentes, la capacité d'impulser des actions culturelles et des réflexions sur l'outil culturel en direction d'acteurs et structures sociales parfois trop « formatées ».

Plusieurs personnes ont aussi fait valoir le point de vue selon lequel une expérience esthétique comme la confrontation avec une offre culturelle dont on est socialement éloignée, comme une soirée à l'opéra par exemple, n'est jamais totalement négative en ce sens qu'il en reste toujours quelque chose chez l'individu, des sensations qui peuvent avoir un écho durable. Julien Valnet a ainsi fait remarquer que l'on ne soupçonne pas les capacités de réception, « de digestion » d'œuvres considérées comme « pointues » par des personnes a priori éloignées. Des membres de l'assistance ont aussi fait valoir que le pire résultat est sans doute l'indifférence ou l'absence de réaction. Tandis que symétriquement Sylvia Girel a pointé le fait que les sociologues constatent que la résistance à la culture n'est pas l'apanage des seuls publics défavorisés socio-économiquement, mais aussi des membres de classes aisées. En définitive il faut donc éviter de reconduire les stigmatisations envers les publics défavorisés.

## Démocratisation de la culture et démocratie culturelle

Ces questions ont aussi suscité une discussion d'ordre plus général concernant la démocratisation de la culture. Plus précisément il faut distinguer deux logiques d'intervention publique : une logique relevant de la démocratisation de la culture qui vise à contrer les inégalités d'accès aux œuvres légitimes par la sensibilisation et la stimulation de la demande, et une logique relevant de la démocratie culturelle qui diffère de la logique de la promotion de la démocratie culturelle, en cherchant la participation active des citoyens à la vie culturelle sur la base de leurs pratiques, leur cadre de référence et leurs modes de vie, sans référence à une supériorité d'une forme de culture sur une autre.

Concernant la première logique, Sylvia Girel remarque qu'il est difficile de parler d'échec de la démocratisation culturelle comme cela a souvent tendance à être énoncé. Il faut selon elle aller plus dans le détail pour voir de multiples expériences concluantes. Les actions culturelles ne correspondent pas forcément aux grandes catégorisations. Les situations sont en fait très contrastées selon les domaines culturels, les territoires et les contextes. Cette perspective de recherche met à mal les discours sur l'échec de la démocratisation tout comme les discours sur sa réussite, tant il est difficile de rabattre sur de grandes catégories des expériences très diverses et contrastées dans lesquelles les dimensions de sociabilités sont très souvent intégrées.

Néanmoins, certains membres de l'assistance sont intervenus pour pointer un manque de formation des professionnels de l'action sociale pour utiliser l'outil culturel et dynamiser l'accès à la culture des publics prioritaires, tandis que d'autres ont souligné les différences de temporalités des actions sociales et des actions culturelles. L'action sociale est aujourd'hui soumise à l'urgence économique et à des contraintes sécuritaires.

Des interrogations sur la méthode, sur l'existence ou non d'une méthode pour ce type d'action culturelle ont aussi traversé le débat. Certains ont fait valoir qu'il n'y a pas de recette à appliquer mais qu'il faut s'adapter à des situations à chaque fois différentes. Dans le cas des jeunes, Remi Zongo a plaidé pour éviter l'alternative infernale, « l'intellectuel ou le badboy », pour accompagner un cheminement des personnes plutôt qu'imposer une culture légitime. On a ainsi souligné que cet effet d'imposition de la culture légitime pose problème et constitue un déni de démocratie culturelle. Par exemple, alors que le hip-hop est une des premières pratiques culturelles des français et que Marseille est considérée comme un haut-lieu de cette culture, les actions financées en cette direction proviennent bien souvent du secteur social et non du secteur culturel. Ce qui apparaît comme un manque de reconnaissance de sa valeur culturelle. Ainsi, et plus généralement, alors que d'un côté on déplore l'enfermement des personnes dans un horizon culturel, d'un autre côté, elles ne sont pas reconnues dans leur culture, avec des actions culturelles construites dans un sens univoque, du haut vers les bas.

### III. PRECONISATIONS

Concernant les préconisations, sans que celles-ci n'aient été abordées de front par manque de temps, on peut néanmoins relever des points qui ont émergés durant les débats et ont fait l'objet d'appréciations positives. Ils peuvent à ce titre être cités en exemple à poursuivre. On peut citer premièrement le fait de faire passer d'une forme de création, pratiquée, à une autre, inconnue, pour ouvrir des horizons, en prenant appui sur la première pour aller vers la deuxième. Deuxièmement, on peut évoquer le projet d'associer les travailleurs sociaux à des actions culturelles afin qu'ils soient mieux formés. Troisièmement, l'opération « quartier créatif », qui installe des artistes en résidence dans des zones concernées par la rénovation urbaine, dans le cadre de Marseille-Provence 2013, apparait ainsi comme une action exemplaire dans la mesure où elle se constitue sur un partage de moments de vie et qu'elle propose à des personnes de devenir acteurs et créateurs de situations, de lieux, de performances.

Ces actions ne résolvent pas les problèmes liés aux questions économiques mais elles peuvent ouvrir des horizons, « faire du bien » aux personnes comme cela a été dit. Elles ont un effet positif en apportant une impulsion qui peut déboucher sur l'amorce d'une nouvelle dynamique pour des personnes qui se voient ainsi valorisées et se sentent plus en confiance pour s'élancer dans de nouvelles directions. A travers cet exemple ce sont aussi plusieurs préconisations - touchant à la convivialité, l'accès à l'art par la participation pour défaire les barrières symboliques - que l'on peut relever et qui peuvent être appliquées dans d'autres situations.

# Atelier Projet

**Quartiers et mémoire des habitants : un prisme original pour  
co-construire une dynamique citoyenne sur le long terme.**

**RAPPORT**

**MATHIEU FLINOIS**



## I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER

Cet atelier comptait une trentaine de personnes. La séance est animée, les questions adressées aux intervenants sont nombreuses. Parfois on s'étale sur les témoignages d'éducateurs de prévention, d'artistes, de citoyens. C'est une certaine vision du monde qui se construit petit à petit.

### Les intervenants :

- Modératrice : *Samia Chabani*, Sociologue et directrice de l'association Ancrages, Marseille.
- *Gilbert Latour*, Directeur de la Savonnerie du Midi, Marseille.
- *Aude Vandenbrouck*, Coordinatrice de la Cité des Arts de la Rue (APCAR), Marseille.
- *Carine Antiq*, Educatrice de rue à l'ADDAP 13.
- Rapporteur : *Mathieu Flinois*, Doctorant en sociologie.

## II. POINTS FORTS DU DEBAT

La modératrice Samia Chabani ouvre la séance par une brève présentation de l'association Ancrages, et de ses actions. L'objectif est de valoriser le patrimoine immatériel et matériel local. Nous sommes à Marseille, dans « les quartiers nord ». Les gens y ont leur histoire, leur routine, leurs traditions. Les vieilles bâtisses témoignent du passé de la ville. C'est, en somme, toute cette culture ouvrière, d'immigration, que l'association tend à mettre en valeur. Il s'agit pour l'essentiel de travaux de formalisation de la mémoire collective, du patrimoine commun. Les récits de vie des habitants sont consignés par écrit, et on organise des événements autour des lieux qui ont marqué l'histoire de ces quartiers de Marseille. Samia Chabani explique que les campagnes de recueil de la parole des habitants sont menées généralement lors des opérations de réhabilitation des logements, de rénovation ou encore de relogement.

Généralement, ces actions sur la mémoire collective sont des initiatives institutionnelles et/ou associatives. Il arrive que celles-ci génèrent quelques tensions. En effet, certains locataires se plaignent de subir les travaux entrepris dans leur quartier, qui se transforme rapidement en chantier. Les relations avec le bailleur social deviennent parfois très tendues, le choix des appartements démolis ou construits peut être perçu comme injuste et arbitraire ; des habitants protestent contre ces rénovations qui leur sont imposées, et qui envahissent leur espace sans qu'on ne les ait consultés. Dans de telles conditions, faire un travail sur la mémoire collective n'est pas chose facile. Tout d'abord, parce qu'à l'impulsion de cette démarche il y a les associations telles qu'Ancrages et non les résidents de ces quartiers, ce qui rappelle la relation entre bailleurs et locataires. De plus ces derniers considèrent généralement

que leurs traditions, leurs patrimoines, n'ont pas grande valeur. Ils se représentent comme des petites gens, vivant dans des quartiers mal réputés, alors pourquoi s'y intéresser? Samia Chabani parle d'injonction mémorielle, c'est à dire que ces habitants interrogés se sentent obligés de participer à une démarche qui ne les enthousiasme guère. Il s'agit de ne pas reproduire cette violence symbolique qui frappe les résidents de ces quartiers HLM, les acteurs sociaux et/ou culturels qui mettent en place de tels projets doivent par conséquent veiller à l'efficacité de leur action. La valorisation du patrimoine de ces quartiers est un biais pour travailler sur l'estime de soi, avec des populations stigmatisées par leur précarité économique, sociale, culturelle ou encore symbolique (ce qui se rapporte à l'image qu'elles véhiculent et qui leur est renvoyée).

Samia Chabani amène donc progressivement la problématique de l'atelier, son expérience du terrain et les difficultés qu'elle a rencontrées alimentent son questionnement. Comment mettre en place une action qui soit adaptée aux problèmes sociaux qui caractérisent ces quartiers? Quels sont les travers, ou les limites, de telles initiatives? Comment les travailleurs sociaux et les acteurs culturels peuvent s'associer pour construire une action qui profite aux habitants de ces quartiers? La modératrice lance le débat en rappelant les précautions à prendre à l'abord de telles questions. Il convient de ne pas négliger les populations concernées et de ne pas présupposer de leur intérêt. L'action doit trouver un sens sur le terrain.

### **Présentation des actions**

Le tour de parole des intervenants débute, chacun fait un exposé des actions qui peuvent être développées, avec des exemples à l'appui. Gilbert Latour présente sa savonnerie et les actions qui y ont été mises en place. En résumé, il y a quelques années la Savonnerie du Midi est vandalisée, et alors que monsieur Latour se désespère de voir son entreprise ainsi saccagée, la Cité des Arts de la Rue vient à lui et avec l'ADDAP 13, ils mettent en place un projet de chantier éducatif de réhabilitation des espaces verts qui entourent la savonnerie. L'enjeu est de créer du lien avec les jeunes des cités environnantes. Ils partent du postulat que ce lien social permettra, à l'avenir, d'éviter ce genre d'actes de vandalisme. La savonnerie est un vestige du passé industriel de Marseille, il s'agit de valoriser cette histoire oubliée par les habitants des quartiers alentours. Des artistes interviennent, des chantiers éducatifs sont organisés par l'ADDAP 13, des jeunes sont embauchés et, ensemble, ils ont réaménagé les abords de la vieille savonnerie. Les lieux réhabilités sont ouverts au public, lors des journées du patrimoine notamment. Les jeunes qui ont participé à l'ouvrage sont invités à présenter leur travail. Monsieur Latour témoigne de sa satisfaction à voir son entreprise désormais « reconnectée » avec son environnement, les échanges avec la population voisine ont réintégré la vieille savonnerie dans le paysage local.

Le deuxième exemple est celui de Thama Aboudou et son éducatrice de l'ADDAP 13 Carine Antiq, qui nous présentent le chantier éducatif mis en place à la cascade des Eygalades. L'objectif est de réhabiliter ce lieu chargé d'histoire, désormais abandonné car décrépi. Les jeunes qui ont participé à cette action

demandent à la présenter lors des journées du patrimoine et lors d'autres événements organisés autour de ce lieu. Afin de rendre cette expérience qualifiante, les éducateurs de prévention spécialisée de l'ADDAP 13 les dirigent vers des formations d'accompagnateurs qui s'inscrivent dans une démarche de professionnalisation plus large. Thama Aboudou témoigne de ce que lui a apporté un tel chantier, en terme de remobilisation et de perspectives professionnelles.

Aude Vandembrouk, nous dresse un portrait de la Cité des Arts de la rue. C'est un espace de création qui accueille plusieurs compagnies d'artistes ; et s'il ne s'agit pas d'un lieu de spectacle, de diffusion de la culture, la volonté de s'ouvrir à l'environnement local, aux voisins, reste néanmoins une des priorités. On aborde les actions mises en œuvre dans cette optique.

### **La question de la légitimité des actions**

La question de la place des habitants, soulevée par Samia Chabani, revient. Dans le public, un travailleur social fait la remarque que les exemples exposés par les intervenants ont en commun de n'être qu'à l'initiative de professionnels comme Monsieur Latour, de travailleurs sociaux et/ou culturels locaux. On s'interroge sur la mobilisation de la population locale, sur la place accordée aux habitants des quartiers concernés. On regrette que les chantiers de réhabilitation de ces espaces soient perçus, par les jeunes, seulement comme une activité rémunérée (ceux-ci sont salariés lors des chantiers éducatifs) et que la dimension culturelle leur échappe. Les échanges à ce sujet foisonnent, un autre travailleur social prend la parole et s'étonne qu'il n'existe pas d'initiative de valorisation du patrimoine « spontanée », c'est à dire venant des habitants des quartiers eux mêmes. Il émet l'hypothèse que le tissu très dense d'associations, de structures sociales et culturelles pourrait freiner l'initiative volontaire, citoyenne et auto-gérée des habitants de ces quartiers, en les plaçant dans une position « d'assistés ». C'est le sens de telles actions associatives et institutionnelles qui est remis en cause. On discute des raisons de cet état de fait : on ne dénombre aucun exemple d'action impulsée par la population. Alors, comment positionner l'habitant au cœur de l'action et susciter son engouement ? La pratique des travailleurs sociaux et/ou culturels doit être connectée au terrain, afin qu'elle y ait du sens.

On dévie sur le sujet des conditions nécessaires à la mise en œuvre de telles actions. Il semble que le cadre formel de ces activités de valorisation du patrimoine local soit relativement contraignant, ce qui justifie l'intervention d'acteurs associatifs ou institutionnels rompus aux normes et aux réglementations en vigueur. Monter un projet requiert une somme de savoirs pour obtenir des financements (Carin Antiq explique comment les chantiers éducatifs de l'ADDAP 13 sont financés institutionnellement), pour mettre en conformité les sites quand il s'agit de réhabilitation ou de rénovation, bref autant de connaissances que possèdent les travailleurs sociaux/culturels. La normalisation et le caractère légal de ces actions leur confèrent une légitimité institutionnelle. Mais la formalisation de l'espace par son (ré)aménagement normalisé ne conduit pas forcément à son appropriation par les habitants. Il faut donc travailler sur le sens que donne la population à sa propre

culture, à son patrimoine, à son espace, sans quoi le travail social/culturel entrepris n'aurait de valeur que pour les acteurs associatifs et culturels qui le mettent en œuvre.

### **L'état des lieux des représentations des habitants**

On en vient à discuter des représentations des habitants sur leurs propres conditions, sur leurs quartiers et leurs traditions. Un travailleur social présent dans le public rend compte de la perte de transmission de la culture familiale. Selon lui, les jeunes ne s'intéressent plus à l'histoire de l'immigration de leur famille, il illustre son constat en citant le cas de quelques jeunes qu'il suit. Il déplore que les valeurs qui prévalent dans les cités soient celles du consumérisme et de la compétition, et qu'elles aient remplacé ce qui constituait la culture de leurs parents. Thama Aboudou rebondit sur ce témoignage et ajoute qu'elle n'ose pas indiquer sur son curriculum vitae qu'elle parle couramment une langue africaine. Dans son quartier, on pense que les langues maghrébines ou africaines n'ont pas grande valeur. Cela ne compte pas comme de « vraies » deuxièmes langues, comme l'anglais. De même, Thama Aboudou estime que son adresse freine ses démarches de recherche d'emploi aussi elle avoue qu'elle préfère déclarer aux employeurs qu'elle habite en centre-ville, à l'adresse de sa sœur.

Les témoignages se multiplient dans le public, tous indiquent que les représentations que se font les habitants à leur propre sujet vont dans le sens de la dévalorisation. Carine Antiq raconte avoir vu des jeunes découvrir des lieux au sein même de leur cité lors de chantiers éducatifs parce qu'ils n'avaient sans doute jamais eu la curiosité de venir voir ou alors qu'ils n'envisageaient pas qu'il puisse y avoir quelque chose d'intéressant. On fait le constat d'un palpable désintérêt des habitants pour leur propre milieu de vie, qu'ils estiment sale, dur et abîmé. Ceci est à prendre en compte pour le développement d'actions locales faites sur ces quartiers. Il s'agit de sortir d'une vision enchantée entretenue par les acteurs sociaux et/ou culturels. Travailler sur les représentations de la population de ces quartiers nécessite comme point de départ de les comprendre et de leur donner la place centrale. Dans cette optique, une partie du débat est consacrée à en faire l'état des lieux. L'expérience des intervenants se mêlent à celles des membres du public, on brosse le portrait de ce qui constitue la culture de ces quartiers populaires.

## **III. PRECONISATIONS**

Aucune préconisation distincte n'est énoncée lors de l'atelier 2, néanmoins on retient qu'il importe de considérer que les acteurs de ces actions sont les habitants. Il s'agit de concevoir et de construire l'action sociale et culturelle en fonction de la population, dans le souhait de voir celle-ci se l'approprier. Les questions de la légitimité et de l'efficacité de l'action des travailleurs associatifs, institutionnels et des professionnels, de la place accordée aux habitants sont à poser à chaque nouvelle initiative. C'est une précaution nécessaire à la conduite éclairée d'actions culturelles

et sociales. Les exemples des intervenants le démontrent, les habitants constituent la substance du patrimoine local, leurs singularités qui caractérisent leur culture doivent être prises en compte dans l'élaboration des projets, cela est indispensable du point de vue du travail social comme de celui de la culture. Les modalités d'une action sur le terrain ne doivent pas être établies en amont mais réajustées au fil des situations rencontrées, le mot final du débat est : adaptation. Il est prononcé par Samia Chabani.

# Atelier Communication social/culturel

**Partenariats et réseaux : quels outils pour quantifier et qualifier la relation sociale /culturelle/ institutionnelle ?**

**RAPPORT**

**ELISA ULLAURI**



## I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER

Cet atelier a compté dans son assistance 34 personnes de différents milieux sociaux et culturels. Les échanges ont été riches et se sont déroulés dans une atmosphère contrastée par des opinions diverses. L'atelier s'est centré sur la question du travail en réseau et le dialogue. Le partage d'expériences diverses autour des valeurs et des difficultés de la mise en synergie entre les secteurs sociaux/culturels/institutionnels a été fort intéressant.

### Les intervenants :

- Modérateur : *Philippe Langevin*, Maître de conférences en Sciences économiques à l'Université de la Méditerranée.
- *Stéphane Delahaye*, Secrétaire général d'ARSENIC – les points ERIC en Paca (espace régional numérique/ accès internet pour tous).
- *Jean-Michel Gremillet*, Directeur de La Scène Nationale de Cavaillon.
- *Vincent Delahaye*, Directeur du CHRS « Le Village » (lieu d'accueil, pension de famille, chantier d'insertion).
- Un public choisi parmi les résidents du Village : *Yasmina*, résidente de la pension de famille « Le village ».
- Rapporteur : *Elisa Ullauri*, Doctorante en communication, culture, médiation.

## II. POINTS FORTS DU DEBAT

« Si on ajoute au mot culture, le mot cœur, on entre dans ce chemin particulier, celui des hommes et des femmes qui ne se rendront jamais au festival d'art lyrique d'Aix en Provence, non pas parce qu'ils n'auraient pas la capacité ou le droit à l'émotion, mais parce que le coût de la culture est prohibitif pour beaucoup ». Philippe Langevin introduit l'atelier par ce constat.

Construire un projet commun entre les acteurs des secteurs social/culturel/institutionnel constitue un défi d'envergure. Le festival « C'est pas du luxe », un lieu de partage dont le mot clé, -nous dit Langevin-, « solidarité », a permis d'illustrer ce fait.

### Un festival au croisement de trois chemins

Le festival « C'est pas du luxe », s'est déroulée les 21 et 22 septembre 2012. Cette première édition a été possible grâce au travail synergique entre la Scène Nationale de Cavaillon, l'Association « Le Village », et la Fondation Abbé Pierre. Initialement prévu pour avoir lieu dans la ville de Cavaillon, le festival a dû être réétudié car la municipalité s'est rétractée en avançant l'argument d'une volonté de ne pas associer l'image de la ville à celle des personnes sans-abri de la Fondation Abbé Pierre. Il est important de noter que Cavaillon a vu une hausse des sympathisants aux idées d'extrême droite au sein de sa population avec 43% de votes pour le Front National lors des dernières législatives. Face à cette décision, la

commune du Thor a accepté d'accueillir ladite manifestation sur son territoire. Pendant deux jours, les créations artistiques réalisées par des personnes logées dans des pensions de famille et d'autres en situation de précarité ont partagé avec des publics différents : pièces de théâtre, installations collectives, musique, etc...

Cet exemple a permis de faire émerger autant d'enjeux et de défis communs que de divergences entre les différents secteurs social, culturel et institutionnel et a ouvert à des questionnements divers et complexes. Comment la Scène Nationale de Cavaillon s'est associée à la Pension de famille "Le Village" ? Quelles ont été les forces et les limites de ce projet ? Comment passer de quelque chose de ponctuel, pour s'ouvrir à d'autres initiatives ? Comment ancrer sur le long terme cette réflexion, à partir de cette expérience ?

Aujourd'hui, le travail en réseau a permis de croiser les chemins de la Scène Nationale de Cavaillon, l'Association « Le Village » et la Fondation Abbé Pierre, structures dont les vocations premières ne sont pas les mêmes, à l'occasion d'un projet commun.

La fonction d'une Scène Nationale est celle d'accompagner la création actuelle et cela, sans oublier la question des rejets. «*La confrontation d'une œuvre de l'esprit, peut faire peur* », alors la question sociale du projet artistique ne doit pas être oubliée. Ainsi, la Scène Nationale de Cavaillon semble se tourner vers cette problématique en employant les outils propres à la démocratie et cela en direction des publics empêchés (prison, hôpitaux...) ainsi que des publics dits éloignées. Installée sur un territoire vaste, la Scène réalise un travail engagé dans l'action de fédérer les arts et les cultures au regard du travail social, se déployant sur quinze villes et villages du Vaucluse.

De son côté, l'Association « le Village », lieu de vie, qui accompagne des gens en grande précarité, est caractérisé par l'accueil de publics très hétérogènes. On retrouve une véritable hybridation d'activités (foyer pour familles, chantiers de réinsertion, production de briques, vente de paniers du village, conception et diffusion d'un journal du village, etc.) selon une logique d'accompagnement libre, ouvert dans la temporalité, avec une volonté d'émancipation, de décroisement. Parler de culture dans un tel espace de vie c'est évoquer l'expression du sensible mais aussi la question de l'expression démocratique car « *on ne peut pas dissocier le culturel et le social du politique* », nous dit Vincent Delahaye.

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, soutient depuis 20 ans des associations qui agissent au quotidien auprès des personnes en grande précarité, dont l'Association Le Village.

« *A partir d'une première rencontre se sont construit plein de petites histoires et ainsi nous sommes parvenus à d'autres situations plus structurées* » se souvient Jean Michel Gremillet. Orienté vers la participation citoyenne, ce festival visait à regarder l'art à travers le prisme du social : introduire l'art dans le quotidien des lieux et les vies des hommes et des femmes. Face au constat de l'existence de nombreux projets menés par des artistes impliquant la participation des publics en situation de précarité (résidences, ateliers d'écriture, atelier musicaux, etc...) la question qui s'est posée est la suivante : « comment montrer toutes ces productions afin de les valoriser ? ». Le festival est né de cette interpellation commune. Ce projet s'est constitué dans le but

de valoriser les productions artistiques des associations pour le logement de la fondation Abbé Pierre autour de la notion du « mètre carré », symbole du mal logement. Le principe était de réaliser une installation collective qui invitait chaque sujet à construire, à partir d'un geste artistique, son « mètre carré ». Cette œuvre collective s'est finalement constituée d'environ 180 mètres carrés.

Ainsi, l'expérience du travail en réseau entre culture / social / institutionnel témoigne d'un travail qui s'est édifié dans le temps. Le partenariat que nous avons vu à travers l'exemple du festival « C'est pas du luxe » met en avant la synergie des acteurs institutionnels d'horizons différents avec la participation des publics en situation d'insertion et en direction des publics très larges. Ce projet a été mené comme un processus de co-construction basé sur la transversalité des compétences et soutenu par la confiance. Le festival est allé au-delà d'un événement ponctuel en se transformant en une expérience plurielle qui a dû se préciser et se reformuler face aux adversités.

De tels projets demandent beaucoup de ressources ainsi qu'un travail de dialogue important (pour la recherche de budgets, avec les différents partenaires, artistes, publics,...). Il se révèle fondamental de parvenir à inscrire ces projets sur une logique de continuité. « C'est pas du luxe » envisage de reconduire cette expérience à sa deuxième édition, en automne 2013. Cela se manifeste également par le besoin de matérialiser un partage possible dans les espaces : « *L'idée c'est de sortir de cette bulle de l'insertion et s'insérer dans la notion de vie à part entière en ouvrant le festival à d'autres lieux hors réseaux de la fondation Abbé Pierre* » - indique Vincent Delahaye-. Le but serait d'ancrer la question du sensible dans des perspectives plus larges.

## **Réseaux et transversalité**

### *Des difficultés aux besoins*

Stéphane Delahaye, secrétaire général d'ARSENIC, à travers les Eric (Espace régional Internet Citoyen - lieu de pratiques artistiques du numérique) propose une réflexion autour de l'accès à internet pour tous et l'émergence d'une médiation numérique à partir de projets transversaux. Face à la nécessité de rendre compréhensible l'offre, se trouve la difficulté du dialogue. La réponse peut se trouver au sein des spécificités des instruments des technologies de la communication, les outils du numérique. Le code numérique constitue de nos jours un outil qui peut permettre la mise en œuvre d'outils complets pour des actions complexes. Ils peuvent aider en termes de besoins méthodologiques, d'accès à la documentation, de diffusion. Stéphane Delahaye, met en avant le besoin de dépasser la peur de la technique et de se procurer les outils du numérique. Ils peuvent aider en termes de communication : relayer l'information de ce qui se passe avant les actions et permettent également de mesurer ce qui se passe après. Les outils numériques devraient permettre de rendre visible le travail d'insertion du culturel dans le social ainsi qu'un partage de plus en plus ample.

Les acteurs des secteurs culturel / social / institutionnel présents dans l'atelier ont démontré que les initiatives qui placent le travail en réseau au cœur du projet sont considérables et riches en apprentissages. Nombre d'expériences vécues par les participants ont été partagées et ont mis en lumière que face à l'adversité, le choix de la mise en réseau semble primordial. Le réseau, consiste à passer le relais et permet

d'élargir les rôles. Face à la tourmente, on réinvente les cadres qui peuvent même devenir des éléments catalyseurs de la créativité. Concernant la question du partenariat, celui-ci affiche un fonctionnement aux exercices contrastés. Les choix des partenaires, de la programmation, des outils, etc., doit être pensé en cohérence avec les acteurs et les publics investis, en fonction d'un but commun. Or, il a été avancé que le partenariat peut être trop formel, notamment le partenariat financier, car conduit parfois à des dérives, notamment lorsque le financeur pense la collaboration à partir d'une logique de dépendance (voire d'asservissement). Le réseau permettrait une collaboration plus souple que les simples partenariats, car les divers acteurs se trouvent dans une dynamique de maillage participatif, non hiérarchique et plus ouvert.

Gilbert Ceccaldi, conseiller culturel de la ville de Marseille, témoigne son expérience personnelle par ce paradoxe : « *lorsqu'un travailler du social veut s'occuper du culturel souvent on va lui dire que ce n'est pas son boulot et un travailleur culturel à qui on demande de faire du social, il va dire qu'il n'a pas les moyens* ». Aujourd'hui, il dit croire qu'un consensus est possible car « *la culture n'est pas un luxe* ».

Bien que le cadre institutionnel ne soit pas toujours propice au travail liant le social et le culturel, les marges de manœuvre existent. En effet, le difficile consensus en termes de postures face à l'expression du social et du culturel, ainsi que face à la présence institutionnelle, appelle à la discussion sur ces différends. Dans ce contexte, la polysémie de certains termes et concepts employés pose problème. En effet, les significations que l'on met derrière des mots tels que « culture » complexifient les échanges. Certaines personnes évoqueront par leurs expériences les querelles des logiques de l'intervention culturelle et sociale notamment lorsqu'on est face à un cadre très institutionnalisant. En effet, les logiques d'action des structures porteuses d'initiatives se trouvent parfois en conflit avec celles des institutions. L'exemple de la programmation de Marseille Provence, Capitale Européenne de la Culture 2013 semble déranger certains acteurs, structures, car considèrent que la matière artistique et culturelle favorisée est trop tournée vers l'extérieur et trop peu vers l'offre culturelle locale. Face à cette problématique, la proximité peut être également paradoxale notamment vis-à-vis des inégalités. En effet, si la mission est de prioriser son quartier, elle peut se manifester comme un risque d'enfermement. Des études démontrent que les bibliothèques de quartier, par exemple, réduisent le trajet des personnes qui allaient initialement dans une bibliothèque centrale située hors de son d'habitation. L'alternative nous dit Gilbert Ceccaldi, est l'ouverture, le dialogue, l'accompagnement des gens aux objets, aux œuvres, à la culture.

#### *La question de la résistance*

L'idée de résistance est apparue au fil des interventions, à travers les expériences personnelles qui se tissaient entre elles graduellement. Celles-ci ont permis de comprendre les difficultés, les points de vue, les valeurs à défendre : comment faire de la résistance sans néanmoins être contre ?

Jean-Michel Gremillet interroge la question de la posture politique. La réalité idéologique à laquelle a dû se confronter le festival « C'est pas du luxe » a dévoilé un besoin d'assoir un projet culturel au sein d'un projet politique. « *On ne peut pas faire contre, mais il faut faire avec. C'est là la question de la résistance et ; comment co-construire*

*avec le politique alors qu'il y a rupture ?* ». La résistance sera ainsi abordée comme un choix de solidité mais qui accepte l'échange comme pilier. « *Face à une société régie par la peur ; où la création, l'économie, la politique, l'autre, etc., font peur, on pourrait être tenté par la désespérance* », - note Langevin-, « *mais ils existent des interstices : des espaces de la dignité au milieu des ces expériences complexes* ». Même dans un cadre d'indifférence collective, on retrouve des volontés de partage et la question réside dans l'articulation des forces.

Vincent Delahaye, de son côté pense que la culture peut devenir un guide dans le travail social, en impliquant les logiques entre elles. Il est rapporté que le travail en réseau pour la culture et le social, nécessite une prise de risques, en plus de la position de résistance. De l'expérimentation à l'innovation, il s'agit d'un pari auquel il faut croire pour y arriver.

L'apport des multiples acteurs présents, reconnaît une vraie attention de la part des personnes impliquées dans ces projets, notamment en ce qui concerne l'accompagnement vers l'expérience sensible. Le témoignage de Yasmina, résidente de l'Association « Le Village » depuis deux ans, a mis en avant le besoin d'un accompagnement vers l'expression sensible. Yasmina fait de la danse classique et lors d'un atelier de danse contemporaine, elle découvre une démarche qui la conduit à explorer son quotidien, son corps, sa vie. À l'aune de cette expérience, elle conçoit l'accompagnement vers le sensible ailleurs que dans un apprentissage formel, où depuis l'enfance on inculque des codes, des normes et non la liberté de pensée, de l'expression.

La place de l'artiste au sein de ce type de projets s'avère être déterminante : *« la présence de l'artiste permet l'acheminement vers des endroits où on ne serait pas allé tous seuls, car on a besoin d'être accompagné sur l'exploration du sensible »* nous dit Vincent Delahaye. Il est toutefois nécessaire de bien différencier deux postures cohabitant au sein de la notion d'action culturelle. Du côté de la démocratie culturelle, on retrouve la pratique artistique amateur comme un chemin permettant d'élargir la notion de culture afin de la débarrasser de tout élitisme, c'est-à-dire de faire disparaître un certain déterminisme culturel et en introduisant la culture dans le quotidien des individus. De l'autre côté, on retrouve l'idée de la démocratisation culturelle qui pense la culture à partir d'un cadre légitime, où des productions artistiques professionnelles et de qualité se proposent de se confronter à des publics éloignés. Ces deux modèles pourraient effectivement coexister si l'on place l'individu au centre. En effet, le travail en réseau, doit donner une place aux publics, en accordant par la suite une importance capitale à l'autonomie de ces personnes.

*« L'accompagnement doit disparaître à un moment donné du processus »* nous dit Vincent Delahaye. Derrière cette vision, se dénote une forte idée d'émancipation, de décroisement de l'être. Comment se détacher de cet accompagnement dans la temporalité pour ne pas tomber dans une pérennisation de l'accompagnement ? Peut-être en concevant le passage de spectateur passif vers une posture d'acteur à part entière.

Pour Marie-Claude Zilberberg, directrice de la Maison Départementale de la Solidarité de l'Estaque, la pérennité d'une action se découvre quand l'accompagnement disparaît : *« le social est là pour accompagner, pour se constituer en*

*tant que relais sur de nombreux plans de la vie et peut le faire également pour la question culturelle* ». Ainsi, elle signale l'importance de la mise en place des moyens qui permettent véritablement un accès à la culture pour tous : l'accompagnement peut démarrer par les transports qui conduisent au lieu culturel (notamment pour les quartiers excentrés), il continue par l'accompagnement face à l'œuvre mais doit se conclure par l'autonomisation des personnes. Autrement dit, il faut s'éloigner de toute forme d'assistanat.

### III. PRECONISATIONS

Les préconisations se sont découvertes tout au long des échanges. En effet, les expériences enseignent sur les besoins, les contraintes, les forces et les points à faire évoluer. On peut conclure que les principales préoccupations des acteurs présents correspondent aux besoins de construction des réseaux durables et basés sur la confiance et la concession. Aussi, l'amélioration des conditions d'accès à la culture passe par une meilleure formation des acteurs du social et du culturel au travail de la coopération. Il semble également indispensable de mettre en place un travail de sociabilisation entre les acteurs et les institutions. La mise en réseau doit également se faire sur la base de modèles plus étendus, notamment au niveau Européen, afin de créer plus d'ouverture. S'interroger sur sa propre posture est important, mais il faut le faire aussi sur celle des autres car ceci permet l'accès à des pistes intéressantes au sein d'une société qui n'est pas fixe.

Le modèle suivi par ces Assises du Dialogue Social et Culturel se présente de manière pertinente car il propose la coopération entre institutions et se place comme un exercice efficace pour le dialogue. Le collectif devient nécessaire car « *plus on partage la connaissance plus elle augmente* », nous dit Philippe Langevin.

Ainsi, parmi les préconisations proposées on peut souligner :

- 1/ Prioriser le développement de la mise en réseau entre structures de secteurs social/culturel/institutionnel (produire la rencontre, s'ouvrir aux autres et croiser les regards et dialoguer).
- 2/ Inscrire la mise en réseau dans le temps et dans l'espace (reconduite des projets/élargissement des partenariats et des réseaux)
- 3/ Placer les publics au centre et travailler l'accompagnement vers le sensible à partir d'une idée de transversalité.
- 4/ Édifier des outils et des objets communs (en incluant les outils numériques) pour la mise en place pérenne des réseaux
- 5/ Résister (face à l'adversité et la rupture politique), grâce aux réseaux

L'atelier qui nous a occupés a été très captivant et est parvenu à énoncer quelques pistes de travail en matière de communication sociale /culturelle/institutionnelle, notamment sur le plan des réseaux. Des freins réels et symboliques existent, mais le travail ensemble s'offre comme une opportunité de résister. Une

phrase de Philippe Langevin traduit bien ce laboratoire d'idées et d'expériences : « *la résistance n'ignore pas le dialogue* ».

# **Atelier Médiation & nouvelles formes de solidarités culturelles ou comment faire émerger un désir de culture ?**

**La dimension symbolique de l'art : une valeur ajoutée pour l'accès à  
la culture pour tous.**

**RAPPORT**

**NICOLAS FERRIER**



## I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER

Plus de 70 personnes ont assisté à cet atelier dans une ambiance très conviviale et nous avons pu comptabiliser plus d'une vingtaine de prises de parole, émanant aussi bien d'acteurs sociaux, d'acteurs culturels (parmi lesquels des directeurs de lieux culturels) et des responsables des relations publiques, ou médiateurs culturels, de structures culturelles importantes (Scène Nationale du Merlan, Théâtre de La Criée, par exemple).

### Les intervenants :

- Modérateur : *Serge Léger*, Directeur du centre social Nelson Mandela, La Seyne sur Mer.
- *Daniel Bizien*, Directeur artistique du festival de musique de Toulon.
- *Faïza Dridi*, Directrice du centre social et culturel de Toulon Ouest.
- Rapporteur : *Nicolas Ferrier*, Médiateur culturel au centre social Del Rio (Marseille).

## II. POINTS FORTS DU DEBAT

L'expérience de médiation culturelle prise en exemple était la collaboration entre le Festival de Toulon, qui présente chaque année une programmation très éclectique de musique classique, savante, arabo-andalouse, instrumentale, vocale, etc., et le centre social Toulon Ouest, en partenariat avec Culture du Coeur 83. L'expérience consistait à sensibiliser un groupe d'adhérents du Centre social Toulon Ouest (une trentaine de personnes) à la musique classique. Dans un premier temps, a été mis en place un atelier d'écoute de publicités utilisant de grands succès de la musique classique, puis un atelier d'écoute de musiques de films très populaires utilisant également les codes de la musique classique. Dans un second temps, un parcours du spectateur a été mis en place dans la programmation du festival de Toulon, avec un temps d'échanges après chaque concert et l'édition, au bout du parcours qui a duré plusieurs mois, d'un petit recueil d'impressions des spectateurs.

Les réactions soulevées dans l'audience par cette expérience ont insisté sur l'importance du travail spécifique de l'avant et de l'après spectacle : importance de visiter un théâtre et non seulement d'assister à une représentation, importance d'assister à des répétitions, de discuter avec les artistes, de prendre les sorties culturelles comme prétexte à l'échange et la rencontre (par exemple, à travers des repas partagés, etc.). D'autres réactions ont également relevé l'importance de travailler sur et avec l'identité culturelle des personnes-spectateurs. La sortie culturelle doit être d'abord un moyen d'aller à la rencontre de la complexité de sa propre identité (culturelle, symbolique, etc.) avant d'accéder à la culture instituée.

Toutes ces remarques convergent vers l'importance de l'enjeu démocratique à l'œuvre dans les appropriations culturelles. Les exclus, les pauvres sont écrasés par les processus économiques de nos sociétés libérales, ils sont éloignés de l'accès au marché du travail, de l'accès au logement, de l'accès à la santé. La culture : c'est actionner les leviers pour accéder au développement de la citoyenneté (conditions décentes de logement, de travail, de santé), c'est permettre d'accéder à la vie démocratique et aux débats qui l'animent. Patrice Meyer-Bisch<sup>1</sup> disait le matin même qu'une "création culturelle, c'est une création sociale et donc économique et politique".

Pour parvenir à cette vie démocratique (culturelle et donc politique), des processus de travail entre les publics et les œuvres mais aussi entre les publics et les artistes doivent être mis en place. D'autre part, il a été souligné l'importance de la qualité artistique à laquelle doivent se confronter les publics dit éloignés de la culture. Ce n'est pas parce qu'il y a de la qualité que c'est réservé à peu de personnes susceptibles de l'apprécier, et inversement, ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de monde que c'est de moindre qualité. La qualité (ou le contenu, indissociable du contenant quand c'est de qualité, justement) est une question de considération des publics, y compris lorsque l'art choque, bouscule les préjugés, scandalise les habitudes de pensée parce que l'art interroge et remet en question la société et le monde dans lequel nous vivons. Considérer les publics ce n'est pas les frustrer dans leur expression (exemple donné d'un groupe de femmes du Maghreb, présentes dans le public d'un concert de musique arabo-andalouse, et à qui on a demandé d'arrêter leur youyou). Considérer le public, c'est également co-crée avec lui. Exemple a été donné d'un travailleur social du CIERES (formations pour les primo-arrivants) qui avait accompagné un groupe de jeunes à une pièce de théâtre sur le thème des Harragas et dans la discussion qui s'en suivait avec l'auteur, un spectateur avait dit "elle sent pas l'essence, ta pièce". Cette discussion a donné lieu à une réécriture collective de la pièce. La directrice du Théâtre de la Mer parle, dans le même esprit, "d'accessibilité réciproque" entre les publics et les artistes. D'où l'importance réitérée de pouvoir financer des résidences d'artistes, dans l'esprit du lieu qui les reçoit, pour pouvoir travailler dans la durée - notion importante de cet atelier - et en profondeur avec les publics.

### III. PRECONISATIONS

Outre les sempiternels problèmes de transports (jusqu'aux lieux culturels) et les problèmes de tarif (de plus en plus de tarifs "adaptés" se mettent en place), la question s'est recentrée sur l'importance de "partir des gens" eux-mêmes et les difficultés que cela peut entraîner. Par exemple, le directeur du centre socioculturel Nelson Mandela (La Seyne) parle d'une demande massive de foot de la part des jeunes (dû à une sur-médiatisation de ce sport), ou la demande d'une culture d'origine seulement, au risque d'un repli identitaire et communautaire revendicatif et

---

<sup>1</sup> Coordinateur de l'Institut interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme (IIEDH) et de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et de la démocratie, Université de Fribourg, Suisse.

exclusif. D'où l'importance répétée d'engager les publics dans des processus de travail qui réclament un effort de la part de tous les acteurs (publics, artistes, programmeurs, financeurs, acteurs sociaux, etc.) pour parvenir à la notion de responsabilité démocratique (qui n'exclut pas le plaisir, le jeu, le divertissement).

La responsabilité démocratique est nécessaire pour construire la société de demain, une société construite collectivement plutôt que séparément, une société en prise avec le réel et sa complexité (importance de prendre en compte les divers points de vue sur le réel). Car au besoin de culture, qui est en réalité un droit à la culture, répond un devoir de la société, c'est-à-dire une responsabilité de ses dirigeants qui dominant les institutions. C'est un rapport de forces négocié qui s'engage ici pour faire respecter les droits de tous.

## **Atelier Formation**

**Quelles formations pour quels acteurs ? Une question à associer aux représentations des acteurs sociaux, culturels et institutionnels et à une réflexivité professionnelle.**

**RAPPORT**

**SOLENE MILLET**



## I. IMPRESSIONS GLOBALES SUR L'ATELIER

L'atelier consacré à la formation des acteurs sociaux, culturels et institutionnels a compté 28 participants. L'assemblée était assez harmonieusement répartie entre les acteurs issus des secteurs sociaux, culturels et ceux du territoire institutionnel.

### Les intervenants :

- Modérateur : *Christophe Apprill*, Sociologue de la culture, chercheur à l'EHESS Marseille (Centre Norbert Elias) et à l'Observatoire des Publics, des Professionnels et des Institutions de la Culture (OPPIC), consultant auprès de collectivités territoriales et formateur (IRTS).
- *Marina Meloua*, Référente RSA à ESF Service, Marseille.
- *Jérôme Gallician*, Médiateur responsable des publics prioritaires aux Archives et Bibliothèque Départementales Gaston Defferre, Marseille.
- *Philippe Aglaé*, Bénéficiaire RSA suivi par ESF Service.
- Rapporteur : Solene Millet, Médiatrice culturelle pour la préparation du week-end d'ouverture de Marseille Provence 2013.

L'atelier a été introduit par Christophe Apprill. Celui-ci a d'emblé rappelé la nécessité de mettre en place des formations qui veilleraient à prévenir les incompréhensions qui s'invitent encore trop souvent entre les acteurs issus de ces différents champs. S'en est suivi un moment d'échange et de débat avec le public présent dans la salle. Marina Meloua et Jérôme Gallician ont ensuite fait part de leur expérience commune lors d'actions menées aux Archives départementales pour les publics bénéficiaires du RSA. Le débat a été riche et l'atelier a pris une forme ouverte à l'échange et au partage. Les questions liées à la problématique de la formation auront permis de faire émerger tout au long du débat les notions clés de représentations, de dialogues, et d'expériences.

## II. POINTS FORTS DU DEBAT

### Présentation de l'expérience associant

*« Grâce au groupe formé on peut se connaître, ça permet de visiter des choses que je n'aurai jamais vues. J'habite au Merlan et grâce à Cultures du Cœur j'ai vu des spectacles au Merlan. Sans ça, c'est trop cher. »*

Philippe Aglaé (public RSA), public invité.

Marina Meloua est référente sociale RSA. Impliquée dans les projets culturels, elle a déjà suivi une formation de sensibilisation au secteur culturel initiée par Cultures du Cœur 13. Jérôme Gallician quant à lui, est médiateur culturel aux

Archives et Bibliothèque Départementales, il est donc à la fois acteur culturel et acteur institutionnel. Ils ont déjà mené ensemble des actions pour les publics RSA et souhaitent davantage collaborer pour travailler sur les difficultés de ces publics afin de diversifier et d'approfondir l'offre culturelle.

L'objectif de leur travail commun s'appuie sur une meilleure connaissance de chacun afin de mener des actions plus adaptées et plus approfondies envers un groupe de public RSA. Bien que le projet s'inscrive autour d'un axe commun, chaque acteur a des enjeux singuliers :

Marina cherche, à travers la co-construction d'un projet avec Jérôme, à insuffler de nouvelles pratiques d'expression pour ses publics. Elle rappelle la nécessité de travailler ensemble afin de mieux connaître les difficultés propres à chaque personne bénéficiaire du RSA, chacune étant différente de l'autre. Jérôme lui s'inscrit dans la volonté de donner la parole aux publics, de leur offrir un espace d'expression, ce qui ne semble pas être si évident à mettre en place.

Marina et Jérôme ne se sentent pas si éloignés l'un de l'autre. Cependant, ils expliquent « *on se comprend, mais certains ajustements sont à faire* ». Le projet pour s'ajuster, réclame du temps ; l'avantage d'une telle co-construction réside dans une forme non prédéfinie.

## **Le contenu, les axes principaux de débat de l'atelier**

En introduction, Christophe Apprill met en exergue l'existence de tensions entre les acteurs du secteur social/culturel/institutionnel. Il rappelle que la relation entre le social et le culturel ne va pas de soi, il s'agit bien de deux champs d'actions différents.

### Quand les représentations divergent :

Lors de la mise en route d'un projet commun entre plusieurs secteurs, la force des représentations qui animent les acteurs semble constituer un obstacle au dialogue et donc à la co-construction du projet. Les représentations antagonistes entre les différents champs vont créer des freins dans la compréhension, dans l'échange, dans le dialogue, pour les acteurs de la co-construction du projet. La consensualité n'est à priori pas évidente entre les deux champs. Le dialogue entre le secteur culturel et social semble se faire difficilement. Il n'est pour le moins pas assez efficace puisqu'il en ressort une incompréhension. Les représentations de chacun créent un écart, elles font naître des aprioris et amènent de la distance.

Chaque acteur appartient à une culture professionnelle avec ses propres représentations, ses codes, ses langages. Christophe Apprill prend en exemple la notion de public (qu'il s'agisse de nos publics ou des publics des autres) : quelle représentation en fait-on dans chacun des secteurs et quel sens mettre derrière ces dernières ? Il donne une définition de la représentation opposée à la connaissance. La représentation se trouve confrontée à des valeurs (par exemple le beau, le mal, le bien, la vérité). Pour un projet il en va de même, les objectifs changent en fonction de

représentations. Les acteurs du culturel et du social sont de fait, éloignés par leur culture différente.

### Quand les attentes des uns ne correspondent pas aux attentes des autres :

Christophe Apprill rappelle que les acteurs artistiques et sociaux ont des objectifs ou intérêts corporatistes. Soulignant le fait que les attentes des uns ne correspondent pas toujours aux exigences ou intérêts des autres. Par exemples les objectifs des travailleurs sociaux divergent des ambitions artistiques : pour le culturel c'est l'artiste qui est au cœur du projet, alors que pour le social, il y a les habitants, les usagers.

Cela pose non seulement la question du sens des projets mis en place mais aussi de leur finalité. S'agit-il de satisfaire les artistes ou les usagers ? En exemple sont citées les difficultés observées dans les « quartiers créatifs » comme celui du Grand St Barthélémy à Marseille.

Certains participants des ateliers créatifs ont ressenti la posture du secteur culturel comme « surplombante »: les habitants du quartier ont eu l'impression qu'on leur imposait les projets, alors qu'ils voulaient défendre leur propre créativité existante et non subir celle prescrite par les acteurs culturels. Cela a créé des conflits entre acteurs sociaux, culturels ou institutionnels et les publics concernés.

Cet écart est visible également au niveau du bilan et des finalités d'une action. Par exemple, pour dresser le bilan d'une action, l'acteur de terrain attendra un bilan bénéfique du point de vue humain. Alors que l'acteur institutionnel qui finance le projet aura une tout autre manière de voir l'action et de la jauger. L'institutionnel espère un bilan écrit, une trace qui, pour les gens sur le terrain comme les acteurs sociaux ou culturels, n'aura aucune valeur. C. Apprill démontre ici que la nécessité de se former n'est pas seulement réservée aux acteurs sociaux mais doit l'être pour tous, c'est-à-dire aussi bien pour les élus, les décisionnaires, que pour les représentants institutionnels.

### Un manque de pérennisation :

Christophe Apprill explique également l'écart entre l'institutionnel et le terrain/l'humain, par un manque de pérennisation des actions. Cette absence de pérennisation entraîne une méconnaissance des acteurs et/ou des publics. En effet, on peut observer que les projets co-construits ne s'inscrivent pas assez dans la durée ce qui ne permet pas une bonne coordination entre les différents acteurs. La politique des CUCS de Marseille est représentative de ce constat : l'institutionnel exige d'année en année de changer/renouveler les actions, alors que pour les acteurs de terrain il faut du temps pour mener une action avec le public. Cette dimension temporelle est rarement prise en compte, les acteurs institutionnels attendent toujours du nouveau. Cela induit à plus ou moins long terme des rapports de force entre acteurs de terrain et institutionnels.

## Quelques auteurs cités :

Chang François, Didi-Huberman Georges, Donnat Olivier, Flahaut François.

Durant cet atelier, il a semblé intéressant de débattre sur ce qu'on attend d'une formation :

- d'un côté un certain scepticisme s'est fait ressentir dans le public participant à l'atelier : pour quoi faire, à quoi ça sert, se former sur quoi, comment ?

- de l'autre, des besoins ont été exprimés : se rencontrer, échanger des expériences, expérimenter ensemble, acquérir des éléments de cadrages théoriques...

## Etre formé sur quoi ? (exemple des professionnels invités)

- Sur les autres et sur soi-même :

Jérôme Gallican explique que la connaissance de l'autre passe aussi par la connaissance de soi : *« j'ai besoin de connaître qui sont les publics, quels sont les acteurs. Il faut se connaître mutuellement et soi-même. Donc connaître qui nous sommes d'abord et connaître les autres. »*

- Sur les actions des autres :

Si J. Gallican évoque le besoin de formation pour une meilleure connaissance de soi-même et de publics spécifiques, Marina quant à elle souhaite être formée à une meilleure connaissance de l'autre domaine (le culturel) en termes d'actions et de programmations. Elle pointe du doigt son manque d'information sur les actions d'autres acteurs culturels qui pourraient intéresser son public. *« Il y a eu une demande pour mettre en place des sorties culturelles pour les bénéficiaires du RSA. C'est un travail nouveau pour nous. De nouveaux dispositifs à mettre en place. Il est important que le secteur culturel l'entende »*. Puis elle évoque le manque de communication *« je ne me rendais pas compte de l'offre et du foisonnement culturel sur Marseille avant. Il faut être formé pour être en mesure d'aller la chercher. »*

## Comment être formé ?

Une demande a été faite de la part des participants de l'atelier pour clarifier le terme de formation. En effet, on constate que certaines personnes formées restent peu compétentes et vice versa. Beaucoup évoquent l'idée d'expérimentation, d'apport d'expertises, de partage d'expériences. Des notions qui semblent plus adaptées que celle de formation. On se demande alors pourquoi être formé, quelles sont les nécessités d'une formation, la recherche de sens à la formation. Puisque la formation, la connaissance, peut être paralysante pour certains. Christophe Apprill explique que *« la demande de formation peut passer d'un besoin de conscience à un besoin de confiance pour le formé. »*

Un participant dans l'assistance rappelle que la formation est une notion de bien commun. La formation c'est d'abord *« se former à observer »*. C'est en partageant ce bien commun, notre vulnérabilité que l'on va apprendre. Ce que l'on va apprendre constitue une aventure commune, ce ne sont pas seulement des expertises, des

outils...L'universalité doit être en débat. Une autre personne évoque le fait que « *se former c'est d'abord être capable de se déformer, puis se reformer.* »

Enfin, un troisième participant de l'atelier, juriste de formation, fait part de son expérience personnelle lors de l'élaboration d'une formation. Elle conclut son propos sur l'importance de déconstruire notre représentation sur le fait qu'une formation vient d'un « connaisseur » vers un « apprenti ». Une formation ne doit pas être unilatérale et chaque participant doit se sentir à la fois formé et formateur.

L'échange d'expériences semble être au cœur du débat de l'atelier. C'est, pour la majorité des publics présents dans la salle, une manière d'apporter des connaissances à la personne venant d'un autre domaine. Ainsi la mise en place d'une formation entre acteurs du secteur social/culturel/institutionnel s'inscrit dans la nécessité de se rencontrer, d'échanger afin de mieux s'appréhender et de construire ensemble.

Christophe Apprill rappelle qu'un temps de rencontre et d'échange entre les différents acteurs ne suffit pas à permettre une meilleure co-construction. L'échange n'est pas suffisant pour être formé sur un autre domaine. Il est primordial de creuser ce qui constitue les fondamentaux de notre domaine professionnel, d'aller interroger le sens du projet pour chacun et plus exactement d'interroger la sémantique des termes : « droit de l'homme », « interculturalité », « culture », « public »... Si le sens de chaque terme diffère entre chaque secteur et crée une incompréhension entre les acteurs, la formation passe alors par l'élaboration d'un vocabulaire commun qui permet un réel échange. Travailler sur le sens des mots répond donc à des questions universelles qui sont fondatrices d'une collaboration réussie.

### III. PRECONISATIONS

Pour tenter de pallier à toutes ses incompréhensions, il est proposé de développer des formations qui permettraient à ces différents acteurs de se rencontrer. Il s'agirait non seulement de travailler sur une méthode, mais aussi sur les finalités de la mise en place d'une formation :

La méthode :

- La formation doit s'adresser à tous : acteurs sociaux, culturels, décisionnaires (élus...), usagers. Ne pas faire une formation unilatérale mais pour tout le monde et par tout le monde. Pas seulement du sachant vers l'apprenti mais mettre en place des formes telle que la formation-action dans laquelle la salle interagisse.

- Inventer de nouvelles formes de formation par des modes opérationnels. Christophe Apprill illustre un mode opérationnel qui a bien fonctionné avec l'exemple de Lyon pour faire venir le Ballet National de Lyon dans les quartiers difficiles de la région lyonnaise où l'offre culturelle est excessivement pauvre. Des questions universelles ou du quotidien peuvent être amenées par les danseurs auprès des habitants.

- Mettre en place des recherches actives pour se rencontrer, pour expérimenter, échanger pour provoquer un changement dans nos pratiques sur du long terme, au quotidien et pas seulement le temps d'une formation.

- Travailler sur les résistances des acteurs et des publics : s'interroger sur nos aprioris, les représentations que nous avons des autres et de nous-mêmes. Apprendre à se déformer soi-même pour se reformer. Des réflexions telles que : « *il ne faut pas toucher à ça c'est le cœur de notre métier* » traduisent un manque de négociations, de lâcher prise pour être traversé par d'autres corps de métier.

- Question de communication : être éloigné symboliquement de l'accès à l'offre culturelle est très complexe, mais le langage usité notamment sur les sites web (portail d'une bibliothèque) restent bien souvent trop compliqués et constituent un frein à l'offre. Travailler sur la communication, le langage accessible à tous est une priorité. Parallèlement la communication culturelle est peu visible : très peu d'affichage municipal dans certaines villes (en particulier à Marseille) et peu de source d'informations accessible à tous hormis aux convertis ...

- Mettre en connexion des personnes entre-elles via les outils numériques : réflexion sur le collectif. Exemple intergénérationnel : le web peut être un bon outil pour des personnes âgées formées par des jeunes.

- Se rencontrer pour avoir une connaissance mutuelle des uns et des autres : contraintes, environnements, public, injonctions... et casser certaines représentations.

Les finalités : toujours se poser la question de l'action :

- Pourquoi agissons-nous? pourquoi sommes-nous là? pourquoi faire? quel sens donner à l'action? pourquoi prôner l'émancipation et pour quelle émancipation?

- Le langage qui traduit ces questionnements peut être un point de départ à une formation (interculturalité, diversité culturelle, migration... sont des termes employés par des acteurs culturels, sociaux, institutionnels qui ne recouvrent pas le même sens), il s'agit d'établir un vocabulaire commun.

- Se poser la question de la formation autour d'un axe de réflexion collectif : la notion de bien commun, faire passer les intérêts du collectif avant les intérêts individuels ou de son propre secteur...

## CONCLUSION - OUVERTURE SUR D'AUTRES HORIZONS

## **Témoignage de Rolland Pauzin, membre d'un groupe de participants à l'atelier d'écriture initié par Cultures du Cœur 13 en 2012 et qui débouché sur l'écriture d'un roman collectif**

L'association Cultures du cœur 13 avait organisé une série de 10 ateliers d'écriture à la médiathèque d'Aix-en-Provence de février à avril 2012. Le groupe de participants revenait chaque semaine par intérêt pour l'écriture, pour la qualité de l'animation (ouverture d'esprit, variété des consignes, absence de jugement) mais aussi pour partager des instants de convivialité, se créer un temps récréatif au milieu d'un quotidien difficile, se sentir entouré et soutenu par des personnes que l'on n'aurait jamais rencontrées.

Parmi la douzaine de participants, 5 membres (Nicole, Françoise, Hélène, Marie-France et Rolland) ont souhaité continuer l'atelier de façon autonome pour prolonger ces plaisirs conviviaux et littéraires.

« Au début, nous faisons des exercices individuels puis après quelques séances, j'ai pensé qu'il serait plus intéressant de faire une suite d'exercices utilisant un même personnage fictif. Au bout de la troisième consigne de ce type, les participants se sont rendus compte que si l'on continuait, on produirait un roman, en se disant qu'on pourrait toujours le publier sous la forme d'un livre électronique, sans but lucratif mais sans coût ».

Parallèlement, je participais à l'atelier « Sorties culturelles » de l'AAI de Gardanne. J'ai voulu faire découvrir aux participants le principe d'un atelier d'écriture et je leur proposais tous les 15 jours des consignes ludiques. Après quelques séances, j'en ai profité pour proposer à ces membres, qui n'avaient jamais participé à un autre atelier d'écriture et qui étaient très sceptiques sur leur capacité à écrire, de prendre part à l'écriture de ce roman en ajoutant d'autres personnages. En mêlant de la détermination et de la diplomatie, j'ai réussi à en convaincre 4 à se lancer dans ce projet (Christian, Florent, Sabine, Michel), en promettant qu'il y avait toujours la possibilité de s'en retirer à tout moment. Puis, un membre du personnel de l'AAI s'est aussi intégré au groupe, valorisant ainsi le projet aux yeux des participants de Gardanne et instaurant une dynamique nouvelle au sein de l'AAI.

Et voilà comment nous avons commencé l'écriture de ce roman. Pendant plusieurs semaines nous avons vécu sur un nuage de rires, de convivialité, de mimétisme entre les auteurs des personnages et ces mêmes personnages. Tout s'est fait dans la légèreté et sans prise de tête. Nous avons bien sûr construit une trame tout en nous concentrant surtout sur l'étude des caractères et des rapports de voisinage lorsque la suspicion envahit l'atmosphère.

Cette aventure nous permet aujourd'hui d'envisager plusieurs pistes d'avenir :

- Construire un nouvel atelier d'écriture et en organiser la co-animation pour continuer ces rencontres et intégrer de nouvelles personnes souhaitant découvrir cette forme d'expression.
- Elaborer un nouveau projet d'écriture prenant la forme d'une nouvelle, d'un recueil de poésies, d'une pièce de théâtre ... à définir avec un groupe d'adepte de l'écriture.

## **Marc VILLARUBIAS**

*Direction des affaires culturelles de la ville de Lyon et  
chef de la mission coopération culturelle*

Je propose de vous donner des éléments sur ce qu'est la Politique de la Ville en posant quelques étapes assez caricaturales. Dans les années 80 ce sont les marches pour l'égalité qui ont eu lieu à Lyon : des jeunes des banlieues qui descendent en centre ville avec une volonté de prendre place dans la ville. Cela va déclencher ce processus qui est celui de la Politique de la Ville qui peut se traduire par l'intervention de l'Etat auprès de communes souhaitant s'engager sur des territoires avec certains handicaps. Des programmes d'action seront développés pour que ces territoires sortent de situation de difficulté. Il y a une idée de réparation dans l'urgence, réparer les gens et les territoires, avec une relation directe aux gens.

Dans les années 90 l'idée ambiante est plutôt que c'est la ville qui a généré des territoires dans lesquels elle a relégué des personnes en difficulté. On sort de l'idée que ce sont des quartiers qui cumulent tous les handicaps et on estime que c'est un problème de développement de la ville. On se pose des questions sur la place des politiques éducatives, sportives, culturelles, et comment elles peuvent trouver des solutions différentes.

Années 2000 il y a une remise en cause de la Politique de la Ville, certains lui reproche d'avoir échoué dans ses objectifs. C'est la période des opérations de destruction/reconstruction ou de renouvellement urbain qui souhaitaient reproduire de la mixité au niveau du logement.

Vers 2010 on pense la ville dans sa capacité à être sobre énergétiquement, plus harmonieuse, c'est une manière de penser la ville un peu plus globale.

Dans les années 80 les Affaires Culturelles vont être directement dans la confrontation avec les gens, beaucoup d'opérations se montent autour de l'histoire des habitants, autour des cultures urbaines car c'est une attente directe liée au territoire. Il ne reste presque rien des opérations menées dans ces années là.

En 90 c'est l'arrivée des artistes, de créateurs qui vont venir sur ces territoires pour différentes raisons. Ils vont faire bouger les choses, notamment dans la manière de faire parler des quartiers, de valoriser la parole des habitants... Ils ont contribué à cette idée de créer de la mobilité, de la circulation entre les différents territoires. Ils ont aussi interpellé les milieux institutionnels car ils avaient besoin d'être reconnus.

A Lyon on s'est beaucoup penché sur les questions de culture liées à la Politique de la Ville. Les acteurs mobilisés ont dit « la culture n'est pas la cerise sur le gâteau, cela doit être un élément intégré ». C'est à ce moment qu'est apparu le volet culture dans le contrat urbain de cohésion sociale.

Alors j'ai remarqué que la question de l'argent n'a pas été abordée depuis ce matin. Sur Lyon par exemple, à l'époque, la ville a un budget de 500 millions d'euros, le budget de la culture c'est 100 millions d'euros. Sur ces 100 millions d'euros, 98% sont utilisés pour des institutions publiques (opéra, conservatoire, musées, bibliothèques...), il reste donc 2% pour financer les festivals, compagnies etc. En

regardant plus précisément les actions qui relèvent de la cohésion urbaine et sociale liée à des territoires, c'est 3 pour 1000 du budget de la ville. Donc à un moment il y a un écart qui n'est pas forcément tenable : on tient tous des discours sur l'importance des projets participatifs etc., mais la réalité c'est que ça ne pèse rien en termes d'investissement public.

Donc nous sommes au milieu des années 2000, il y a plusieurs options qui s'ouvrent: on ferme un orchestre, on réduit de 5% le financement de chaque structure publique etc., afin de mieux répartir sur le territoire. Ce qui a été décidé c'est que ce réseau d'équipements est un héritage commun et il qu'il faut lui redonner du sens. En France il y a une grande densité d'équipements, mais ils sont déconnectés de certains aspects de la réalité. L'enjeu a donc été de remettre en mouvement ces acteurs et opérateurs pour se mobiliser sur des questions de coopération et travailler sur des projets partagés.

A partir de là une stratégie générale est mise en place. La première chose, compte tenu de l'échelle très importante de la ville de Lyon, est de travailler sur des quartiers pour cibler leurs besoins et développer des axes de travail. Deuxième chose : développer des axes de travail plus généraux à l'échelle de la ville autour de grandes thématiques (cultures urbaines, de la diversité, de la mémoire, etc.).

Troisième chose : la question de la formation des acteurs. On a des groupes de travail par quartier ou par thématique, avec un portail internet et des comptes rendus des groupes de travail, une lettre d'information, des journées annuelles de formation...

Dernière chose : la place du réseau des grands établissements culturels de la ville dans cette politique là, c'est ce qui a donné lieu à la *Charte de Coopération Culturelle*. C'est un outil qui va aider les établissements à produire du service adapté à des attentes définies dans les groupes dont nous avons parlé précédemment. Notre première édition a été signée en 2004, on est sur des cycles de 3-4 ans. Cette charte est un document qui commence par une déclaration d'intention qui est co-signée par l'Etat, la région, la ville (chacun du côté culture et politique de la ville), et les 20 principaux établissements culturels. C'est une déclaration d'engagement et de responsabilité, une manière de s'engager sur les quartiers prioritaires, de s'engager sur les questions de prise en compte des diversités.

Ensuite on a pour chacune des structures culturelles un référent Politique de la Ville sur ces questions là. On a également demandé aux établissements de « dire qui ils sont », de reposer leurs enjeux, leur histoire etc. et de dire combien ils « pèsent » financièrement. Il y a une volonté de transparence sur les moyens de chacune des structures.

La charte c'est : des référents, un rappel des missions et puis un engagement à travailler sur un certain nombre de choses. Pour vous donner des exemples l'Opéra de Lyon était engagé sur l'accompagnement des cultures et danses urbaines et ça a donné lieu à un accompagnement des danseurs en mettant à disposition un studio ainsi qu'une aide à la communication. Ils ont également créé un opéra avec 450 habitants de quartiers de la Politique de la Ville.

Ce qu'on peut retenir de cette charte :

- C'est qu'elle est possible à mettre en place, malgré les réticences initiales.
- La démarche de progression très importante à faire : un tiers des équipements sont réellement engagés sur la Charte, d'autres font de l'action auprès des publics prioritaire parce qu'on le leur demande, et les derniers qui sont encore réfractaires.
- Il reste à valoriser plus systématiquement les actions produites
- Les évaluations montrent une progression de l'engagement des acteurs.

## LISTE DES PARTICIPANTS

### Partenaires institutionnels

AMMIRATI	Nathalie	Conseil Général 13
BASILLE	Stephane	Ville de Marseille
BASSO	Gilbert	Préfecture des Bouches-du-Rhône
CECCALDI	Gilbert	CUCS
GIRONE	André	Mairie de Cannes/CDC 06
HARDI	Cédric	Conseil Général 13
HAYOT	Alain	Conseil Régional 13
JULIEN	Claude	Crédit Mutuel Gambetta
LENFANT	Gaëlle	Conseil Régional PACA
HELLE	Cécile	Conseil Régional PACA
RAOUST	Pascal	Marseille Provence 2013
RUBINI	Sophie	Préfecture
SABATIER	Jacques	Régie culturelle
VIGIER	Rudy	Pays d'Aubagne et de l'Etoile
ZAMARA	Cyril	Ville de La Ciotat

### Acteurs culturels

ABECASSIS	Laura	La Criée
ALMINANA	Vincent	Conservatoire à rayonnement régional
AUVRAY	Coline	Massilia Cosmopolitaine
BELIER	Florian	Parvis des arts
BEN LAMEF	Samira	Vol de Nuit
BLONDEAU	Karine	Cité des arts de la rue
BLURET	Caroline	Association Numéro Zéro
BONNIN	Marie	Parvis des Arts
BORJA	Marine	Lieux fictifs
BOUVY	Mylène	Association Emaho
BRAYE	Julie	Tandem
BUFFET	Elise	Ensemble Télémaque
CARPIER	Leila	Instants Vidéo Numériques
CARRELEJ	Capucine	MJC
DEBLOCK	Vincent	Ancien chargé projet à l'AMI
DIGAUD	Axelle	Ville d'Arles
DORE	Pauline	Les Bancs Publics
ESPARON	Corinne	Du Tac au Tac
EWALD	Corinne	Lieux Publics
FERRIE	Sylvie	Merlan
FRANCES	Emilie	Ancrages
FUZIBET	Frédérique	Théâtre de la Mer
GAULMIER	Flore	Ateliers de l'image
GAZI	Michel	MJC
GONZALES	Christèle	Théâtre en Dracenie

<b>HENRY</b>	Françoise	FAIL 13
<b>HOUDU</b>	Karine	Latinissimo - Docks des Suds
<b>IMBO</b>	Marika	Films Delta
<b>IZARO</b>	Marine	Vol de Nuit
<b>JACQUEMIN</b>	Lisa	Musée Grobet Labadi
<b>JEAN</b>	Hanifa	Alhambra
<b>JOGUET</b>	Manuela	Mucem
<b>JOLIVET</b>	Céline	Pavillon Noir
<b>KHEBILI</b>	Sam	Les Têtes de l'art
<b>LAVIGNON</b>	Thierry	Théâtre de la Mer
<b>LEBEC</b>	Mélanie	Pavillon Noir
<b>LEBREUT</b>	Elodie	AMI
<b>LORTEAU</b>	Yann	Friche de la Belle de Mai
<b>MAAREK</b>	Bernard	ARCADE
<b>MAMANE</b>	Raphaëlle	Mucem
<b>MAUREL</b>	Christian	Collectif éducation populaire
<b>MENGER</b>	Marie Laure	Théâtre des Bernardines
<b>MILLY</b>	Anaïs	Massilia Cosmopolitaine
<b>OBERLINKELS</b>	Marie Christine	Théâtre de l'Astronef
<b>OCANA DORADO</b>	François	Anonymal/Maison Numérique
<b>PACALY</b>	Cyril	Théâtre du Centaure
<b>PARINGAUX</b>	France	FRAC PACA
<b>PIERSON</b>	Estelle	Vol de Nuit
<b>PLUTINO</b>	Patricia	Théâtre du Merlan
<b>POGGIOLI</b>	Thimothy	Musée Granet
<b>PONSON</b>	Laurent	Museon Arlaten
<b>REBULLIDA</b>	Marie	FNCTA CD 13
<b>RENAUD</b>	Dominique	Compagnie Theatros
<b>REVEAU PEIFFER</b>	Mike	Théâtre des Chartreux
<b>ROUGI</b>	Rachida	Grand Théâtre de Provence
<b>SILVESTRI</b>	Cécile	Couleurs Cactus
<b>TAMAYO</b>	Amandine	Peuple et Culture
<b>WANDERSCHIED</b>	Agnès	Le Carrefour des Abeilles
<b>ZAHOUANI</b>	Aleth	Kairé

## Acteurs sociaux

ABDELHADI	Najla	Centre social Airbel
ABED	Touta	Institut l'Alizarine
AJMARETTO	Sandra	CCAS Marseille
ALLIK	Nabil	Crieres
AMIRA	Kadra	Avenir 84
ANDRE	Mireille	Mission locale
ANDRIEU	Louise	Ville de Morières
ARAB	Nourra	Association Montjoye CF2M
AUTRAN	Sylvie	GEM Club Pays d'Aix
AVOUAC	Eugénie	ALC service espace santé
BAKKER	Ruben	IME Vert Pré/ La Fabrik
BALTI	Lamia	FAM APF
BARADUC	Fanny	SPI
BELLON	Marion	ESF Services
BERTRAND	Pascal	SPI
BIRROU	Bakhta	Pôle formation pays d'Arles
BONGIORNO	Thomas	ADDAP 13
BONNARD	Marie	SARA GHU
BOURON	Christelle	ADDAP 13
BRAIZAT	Marie	L'Aurore/Mas les Tourettes
BRUNO	Sophie	PAJ
CARDIEL	Rachel	Mission locale Haut Vaucluse
CATANZO	Danielle	Foyer l'Orée du jour
CHAOUCHE	Hayett	Conseil Général du Gard
CHAPEY	Alexandra	AEP Le Prélude
CLAIRBAUX	Julie	Centre social Ste Elisabeth
CLAUDE	Laurence	CCO
COLAIRO	Gladys	ESAT St Jean HPF
COLLET	Jean Luc	SPI
COSSEC	Mildrede	FAM APF
COSTE	Jocelyne	Pôle d'insertion Pays d'Arles
DASSOUKY	Daouia	SPES
DELARUE	Mélanie	APDL
DELATTRE	Marjolaine	SPI
DELATTRE	Robin	Zébedée
DEVICTOR	Françoise	Fraternité Belle de Mai
DEVILLIERS	Emeline	SARA GHU
DISSISSA	Vincent	CCAS Aix en Provence
DJENAH	Dalila	MDST Arles
DJENDOUBI	Ferten	CIDFF PHOCEEN
DUCARRE	Monique	AHARP (CHRS Avignon)
DURIEUX	Sarah	L'Aurore/Mas les Tourttes
EL BEZ	Patrice	Zébedée
ELIE	Denis	SPES service RSA
ESPOSITO	Simone	Conseil Général 13/pôle insertion 4 8 9 10 11 12
ESTIVAL	Christelle	Lumières des cités Vaucluse
FORILLIERE	Delphine	SPI
FOURTY	Jacqueline	PAJ

FOY	Philippe	Centre socioculturel Roy d'Espagne
FUSTER	Annick	GEM Club de Marseille
GANDOPLHE	Corinne	CAF 13
GASQUET	Christine	CAF 13
GIDARO	Nicole	CAF 13
GIORGI LIMOAN	Natacha	ESAT St Jean HPF
GRAZILLY	Leonard	SAMSAH TC
GREGOIRE	Caroline	SPI
GUERRERO	Christelle	Habitat et soins
GUIMON	Jérôme	SPIP
GUIOILLER	Marie-Pierre	SPIP
HADIR	Brice	
HAMIEAU	Sonia	Pôle formation pays d'Arles
HAYOUN	Yazid	CS Gavotte Peynet
HERBAUT	Olivier	Association ADELIES
HEUX	Nicolas	IME Tourville
HILAIRE	Nathalie	CCAS Marseille
HULOT	Marie	OMI FM
IMBERT	Aurore	Maison intergénérationnelle de quartier
JACQUET	Frédéric	IME Vert Pré/ La Fabrik
JOSE ESTIVAL	Marie Pierre	SPIP
KELLER	Céline	Association forts ensemble
KONSTANTARAKOS	Myrto	Chantier insertion CCAS Six Fours
KRAY	Lionel	Association logis des jeunes
KURLBAUM	Julie	Centre social Flamants IRIS
LAJEUNESSE	Stéphanie	IRIS Formation
LASOLLE	Claire	Emmaus
LEBRET	Sébastien	CG 13 / Pole insertion 14
LEFEBVRE	Fanny	AVRS Les Romarins
LEGER	Marie Hélène	ADIS Amandiers
LE STANG	Céline	AAI
LEZIN	Myriam	ADREP formation
LOUBET	Catherine	ESAT St Jean HPF
MARTINS	Mathilde	Abri maternel
MAUROUARD	Véronique	MPT/ CS Kléber
MERCIER	Catherine	CG 13/ direction de l'insertion
MICELI	Sandra	Service social CAF
MILCENT LAVIT	Gwladys	SPIP
MILLE	Stéphanie	IRTS PACA Corse
MONIER	Marine	Fondation d'Auteuil
MOUCADEL	Françoise	Delta Sud Formation
MORICHETTI	Nazzarena	SAVS La Bessonnere
MORIN	Régine	Centre socioculturel Roy d'Espagne
MUTI	Valérie	ADAI
NAVARRO	Gilbert	SPI
NEILUGE	Marc	Habitat et humanisme Provence
PAGOT	Marie Hélène	Habitat et humanisme Provence
PERRET	Frédéric	Association Montjoye CF2M
PETIT	Agathe	IRTS PACA Corse
PEYRIN	Julie	Centre social Saint Gabriel
RAMOS	Camille	CS Gavotte Peynet

<b>RAOUX</b>	Magali	FJT la Garrigue
<b>REDT TALMON</b>	Maryline	ADDAP 13
<b>RICARDI</b>	Brigitte	Centre social La Garde
<b>ROUAF</b>	Karima	Centre social Del Rio
<b>ROUSSEL</b>	Nicole	Genre et santé
<b>ROUSSILLON</b>	Nathalie	PROTIS
<b>SCHOUKROUN</b>	Claudine	CAF 13
<b>SECK</b>	Babacar	CAF 13 Arles
<b>SEIBEL</b>	Marie	MMA Estaque Gare
<b>SIORAT</b>	Annick	Mission locale Luberon
<b>SIMONNET PARENT</b>	Catherine	CAF 13
<b>SOULES</b>	Véronique	GEM Club de Marseille
<b>TAVERNIER</b>	Joelle	ADPEI
<b>VAUDRAN</b>	Claude Olivier	Armée du salut/CHRS William Booth
<b>VERNAZ</b>	Annelise	CAF 13
<b>VOTO</b>	Laura	Centre animation du vieux moulin
<b>ZILBERBERG</b>	Marie Claude	Conseil Général MDST Estaque
<b>ZIOLKONSKA</b>	Martyna	La Maison des Parents



Cette action a été financée par la Région



Union Régionale Cultures du Coeur  
en Provence-Alpes-Côte d'Azur  
20, rue Armand de Pontmartin  
84000 Avignon - Tél : 04 90 25 95 47  
Email : cdc84@bbox.fr

Cultures du Coeur 13  
18, Bd Camille Flammarion  
13001 Marseille  
Téléphone : 04 91 32 64 78  
Email : culturesducoeur13@wanadoo.fr

Cultures du Coeur 84  
20, rue Armand de Pontmartin  
84000 Avignon Tél : 04 90 25 95 47  
Email : cdc84@bbox.fr

Cultures du Coeur 83 - Var  
110 Avenue Marcel Castie 83000 Toulon  
Téléphone : 04 94 41 58 24  
Email : cultures.du.coeur.83@wanadoo.fr

Cultures du Coeur - Alpes du Sud  
76, rue Jean Eymar 05000 Gap  
Téléphone : 04 92 51 59 74  
Email : cdc.alpes@wanadoo.fr

Cultures du Coeur des Alpes Maritimes  
9, rue Louis Braille 06400 Cannes  
Téléphone : 04 93 38 44 92  
Email : culturesducoeur06@wanadoo.fr

Site : [www.culturesducoeur.org](http://www.culturesducoeur.org)

Les associations Cultures du Coeur en région Paca reçoivent le soutien de :

